

# FRAIS DE SCOLARITÉ

Année scolaire 2025-2026

## FRAIS D'ENTRÉE

- ▶ Frais uniques **d'admission** ————— 50 \$  
*Frais d'étude du dossier de candidature et concours d'admission.* (Non remboursables)
- ▶ Frais annuels **d'inscription** ————— 200 \$  
*À l'inscription, puis une fois l'an au renouvellement.* (Non remboursables)
- ▶ Frais **administratifs** ————— 35 \$  
*Traitement, impression et authentification de documents officiels.* (Non remboursables)

## FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES

Les frais sont facturés en totalité à la rentrée scolaire et payables par prélèvements automatiques en plusieurs versements selon la modalité de paiement choisie au Contrat de services éducatifs.

- ▶ Droits annuels **de scolarité** ————— 4 455 \$  
*Frais pour les services d'enseignement.* (Remboursables au mois)
- ▶ Frais **accessoires** ————— 990 \$  
*Ensemble des frais à caractère éducatif et des frais matériels d'enseignement :* (Non remboursables)
  - Horaire bonifié de 60 heures d'enseignement par année scolaire;
  - Camp de leadership en centre de villégiature incluant le transport en autobus;
  - Services professionnels et d'intervention spécialisée;
  - Informatique d'enseignement, licences, logiciels et applications;
  - Matériel reproductible, de classe et de vie scolaire périssable;
  - Cotisations étudiantes (FEEP et APCC) et assurances scolaires.

## FRAIS AFFÉRENTS

Les frais afférents sont facturés en totalité et payables à la rentrée scolaire. S'ils ne sont pas acquittés avant le 15 août de l'année scolaire de référence, le solde sera inclus au prélèvement automatique du 1<sup>er</sup> septembre.

- ▶ Frais uniques pour **l'accueil du nouvel élève** ————— 85 \$  
*Activité d'accueil, soutien à l'intégration, paramétrage de l'iPad.* (Non remboursables)
- ▶ Frais **matériels** d'arts plastiques ————— 45 \$  
*Frais reliés au cours d'arts plastiques pour l'élève de tout niveau.* (Non remboursables)
- ▶ Frais **matériels** de laboratoire ————— 55 \$  
*Frais reliés au profil PRISME pour l'élève de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.* (Non remboursables)
- ▶ Frais de **sorties sportives** ————— 195 \$  
*Frais reliés au profil PASSE-SPORTS pour l'élève de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.* (Non remboursables)
- ▶ Frais uniques pour **les élèves finissants** ————— 135 \$  
*Activités des finissants, album souvenir et cérémonie de collation des grades.* (Non remboursables)
- ▶ Frais d'entretien des **installations scolaires** ————— 170 \$  
*Contribution au fonds d'entretien du bâtiment et des infrastructures.* (Non remboursables)

## AUTRES FRAIS FACULTATIFS

- ▶ Services du **programme Apostrophe**
  - Frais uniques d'inscription ————— 200 \$  
*Frais d'étude des besoins, entrevue clinique et plan d'intervention provisoire.* (Non remboursables)
  - Frais annuels de services d'aide spécialisée ————— 2 100 \$  
*Services d'accompagnement, d'enseignement ressource et d'orthopédagogie.* (Remboursables au mois)
- ▶ Service de **transport scolaire**
  - Frais annuels d'inscription ————— 250 \$  
*À l'inscription au service, puis une fois l'an au renouvellement.* (Non remboursables)
  - Frais annuels de service ————— 1 890 \$  
*(Non remboursables)*